

27 février 2018

Un mur sur le fleuve



CARREFOUR DES LECTEURS
Le Soleil

Quand l'eau du fleuve est graduellement passée de brune et contaminée à baignable pendant les années 90, le terme à la mode pour décrire la démocratisation des berges était l'aménagement de «fenêtres sur le fleuve».

Il a fallu attendre 2016 pour avoir un accès physique à l'eau du fleuve pour tout le monde grâce à l'ouverture de la baignade à la plage de Beauport, le seul endroit du fleuve où cette activité est permise à Québec. Avec Beauport 2020, le Port offre aux gens de Québec un recul en proposant d'aménager un «mur sur le fleuve» à côté de la plage de Beauport. Dire qu'avant 2008, on pouvait marcher sur toute la péninsule. Ce legs fédéral du 400^e ressemble de plus en plus à un cadeau empoisonné.

Jean Lacoursière, Québec